

► ENSEMBLE POUR LONGJUMEAU

Manque de temps, désintérêt pour la vie locale, les collectivités doivent sans arrêt réinventer des modes de consultation, de concertation pour faire de leurs habitants des citoyens actifs et motivés qui veulent être acteurs dans leur ville. Longjumeau a fait de la démocratie participative son cheval de bataille en misant sur les dispositifs où l'échange et le collectif constituent le terreau de l'implication réussie des habitants : ateliers urbains, forums de travail participatif, déambulations dans les quartiers avec les élus et les services pour améliorer le quotidien, en imaginant de nouveaux aménagements, etc.

Mais participer à la vie citoyenne, c'est aussi vouloir jouer la carte de la responsabilité et de la solidarité. Le lancement de la réserve communale de sécurité civile en est l'exemple parfait. Développer la culture de la sécurité civile en se portant volontaire et bénévole en cas de catastrophe ou de crise

majeure, c'est donner un peu de son temps, vouloir protéger sa ville et ses voisins. C'est renforcer le lien et l'élan de solidarité dont on a tant besoin dans nos sociétés, où trop souvent, l'individualisme prime sur le collectif, l'intérêt personnel balayant totalement l'intérêt général. À plusieurs occasions les Longjumellois ont démontré qu'ils savaient faire preuve de solidarité envers leurs voisins. Cette réserve citoyenne, que l'équipe municipale souhaite mettre en place, est un bel exemple de mobilisation pour renforcer les services de sécurité d'urgence compétents quand ceux-ci en ont besoin.

Nous sommes persuadés que cet appel sera largement entendu. ►

Sandrine Gelot et les élus du groupe majoritaire Ensemble pour Longjumeau

► LONGJUMEAU INITIATIVES CITOYENNES

« Prenez des enfants ! ». C'est par cette réplique cinglante que William Pitt, premier ministre anglais au début du XIX^e siècle, répondit à des manufacturiers qui réclamaient une baisse d'impôt, sous-entendant ici que les enfants étaient une main-d'œuvre bon marché compensant bien l'absence de mesure fiscale. De la même manière, au lieu de prendre des mesures fiscales justes pour « sauver » notre système de retraite, le gouvernement nous rétorque : « prenons nos vieux ». En l'absence des droits de l'enfant, le gouvernement aurait-il réduit l'âge légal de la scolarité obligatoire pour maintenir l'équilibre du système des retraites ? L'ultralibéralisme et le capitalisme dérégulés en auraient voulu ainsi. L'enfance est un temps de construction, une période sacrée qu'il faut protéger, il en est de même pour la vieillesse. Surtout après toute une vie de dur labeur. Pourtant, l'allongement de la durée de cotisation proposée fait quasiment abstraction du caractère terrible et intolérable des conditions de travail qui sont imposées à certains. La Covid nous l'a montré, ce sont ces « petits » mais essentiels et vitaux métiers qui nous ont sauvés. Si l'espérance de vie augmente et conforte la majorité dans sa

volonté d'augmenter l'âge légal de départ à la retraite, l'espérance de vie en bonne santé stagne. Selon l'INSEE, elle s'élève en moyenne à 64 ans. S'agissant d'une moyenne, cette espérance de vie en bonne santé est bien plus faible pour ceux qui ont effectué leur vie à l'hôpital, à l'usine, dans le bâtiment, etc. Mais ces éléments ne sont pas pris en compte et il est préféré un index senior afin « d'inciter » les entreprises à employer plus de seniors. À quoi cela sert de continuer à travailler des années supplémentaires si le corps ne suit plus ? Pour des raisons économiques, cette réforme ne respecte donc pas nos aînés. Elle fait abstraction de la pénibilité de certains métiers et du caractère sacré de la retraite et la vieillesse. Ce moment tant attendu par certains pour profiter de la vie devient un cauchemar pour la plupart : des retraites basses ou encore des maltraitements en EHPAD. Une vie sans repos... Or, il s'agit de les remercier, respecter et protéger. Il est grand temps de mettre en œuvre une convention pour la protection de nos seniors à l'égal de la convention des droits de l'enfant. ►

Vos élus d'opposition de la liste Longjumeau Initiatives Citoyennes, Grâce Lokimango, Mohamed Bourichi

► MAINTENANT LONGJUMEAU

Nous soutenons la réserve communale de sécurité civile voté le 4 février lors du conseil municipal.

En effet, c'est grâce à la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, qui permet la création de cette réserve. Celle-ci est uniquement sous la compétence du maire. Elle repose sur la solidarité et le bénévolat, deux valeurs qui nous sont chères ainsi que deux valeurs essentielles au bon fonctionnement de notre société.

Les services de police et les pompiers étant dépendants de l'état, cette aide sur notre ville ne remplacera pas leurs com-

petences premières de sécurité et de secours d'urgences aux personnes.

Nous comprenons que cette réserve aura uniquement un rôle d'appui.

S'agissant de citoyens bénévoles, cela n'aura pas d'impact sur les finances fragiles de notre ville.

Laissons lui une chance de faire ses preuves ! ►

Hélène Le Bihan-Coulibaly et Christophe Karmann groupe Maintenant Longjumeau.